



Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT

À toutes les personnes intéressées par :

- Le projet de Règlement n° 2009-002-014 modifiant le Règlement de zonage n° 2009-002 relatif aux dispositions concernant les zones de contraintes de glissements de terrains;

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné comme suit :

- Lors de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024, le Conseil municipal a adopté le 1^{er} projet du règlement n° 2009-002-014 modifiant le Règlement de zonage n° 2009-002 relatif aux dispositions concernant les zones de contraintes de glissements de terrains.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 novembre 2024 à **19 h 45**, à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage, à Saint-Antoine-sur-Richelieu;
- Au cours de cette assemblée publique, le maire ou le président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) expliquera le projet et son effet. Il entendra les citoyens et les organismes qui désirent s'exprimer;

Toute personne intéressée peut se présenter en personne à l'assemblée publique, à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage ou transmettre ses commentaires par écrit à la Municipalité au plus tard le 5 novembre à 16 h à l'une ou l'autre des adresses ci-après mentionnées.

Par courriel : greffe@sasr.ca

Par courrier : Municipalité de Saint-Antoine-Sur-Richelieu
1060, rue du Moulin-Payet
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0

Le commentaire écrit doit obligatoirement inclure le nom et prénom, adresse résidentielle et numéro de téléphone.

Les commentaires peuvent également être déposés dans une enveloppe adressée à la Municipalité dans la chute à courrier de l'hôtel de ville située à l'entrée principale.

Les détails de projet de règlement sont présentés sur le site Internet de la Municipalité www.saint-antoine-sur-richelieu.ca dans la section « règlements ».

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le service de l'urbanisme et de l'environnement au numéro de téléphone 450-787-3497 ou par l'adresse courriel suivante : urbanisme@sasr.ca

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 17^e jour de novembre 2024



Cynthia Bossé
Directrice générale et greffière-trésorière